

Des mots pour comprendre une inondation

Le projet RISQ'EAU fait partie du programme de coopération trans-frontalière **INTERREG V A France-Italie (ALCOTRA 2014-2020)** et voit collaborer huit différents partenaires français et italiens. Ses principaux objectifs sont d'accroître la résilience des territoires ALCOTRA face aux risques d'inondation et de pollution des eaux. Il s'agit d'améliorer la connaissance et la surveillance du territoire afin de perfectionner le système de prévision et le niveau de préparation des opérateurs et de la population pour prévenir ces risques.

Il est en effet primordial d'améliorer le niveau de préparation des citoyens, même des plus jeunes, sur la thématique des inondations et de la pollution des eaux, mais également sur les risques et les mesures d'auto-protection à adopter.

Ce glossaire fait partie d'un kit destiné aux écoles, imaginé par l'ensemble des partenaires du projet. Il permettra aux élèves d'améliorer et d'approfondir leur connaissance dans ces domaines afin d'être sensibilisé et réactif.

Et donc, bonne lecture!





1. AFFLUENT: cours d'eau ou rivière qui se jette dans un autre milieu aquatique ayant un débit plus important : une rivière, un fleuve ou qui alimente un lac.

2. ALERTE: avertissement de l'imminence de phénomènes météorologiques dangereux accompagné de consignes de sécurité condition de vigilance particulière due à une signalisation augmentée de la probabilité d'accomplissement d'événements dangereux pour les personnes, les structures et les implantations de première nécessité.

3. ANTHROPISATION: En géographie et en écologie, l'anthropisation est la transformation d'espaces, de paysages ou de milieux naturels par l'action de l'homme.



4. BASSIN HYDROGRAPHIQUE: Territoire drainé par des eaux souterraines ou superficielles qui se déversent vers la mer dans un collecteur principal (cours d'eau, lac) et délimité par une ligne de partage des eaux.

5. BERGE: Talus naturel bordant le lit d'un cours d'eau

6. BIODIVERSITÉ: Terme qui désigne la diversité du monde vivant à tous les niveaux : diversité des milieux (écosystèmes), diversité des espèces, diversité génétique au sein d'une même espèce.



7. CATASTROPHE NATURELLE: événement d'origine naturelle, subi et brutal provoquant des bouleversements importants pouvant engendrer des dégâts matériels et humains

8. CHANGEMENTS CLIMATIQUES: modifications durables (de la décennie au million d'années) des paramètres statistiques (paramètres moyens, variabilité) du climat global de la Terre Ces changements peuvent être dus à des processus intrinsèques à la Terre, ou, plus récemment, aux activités humaines.

9. CLIMAT: ensemble des conditions atmosphériques qui caractérisent un lieu durant une période prolongée. Ensemble des conditions météorologiques moyennes (températures, précipitations, ensoleillement, etc.) qui règnent sur une région donnée durant une longue période.

10. CRISES HYDRO-GÉOLOGIQUES: conditions de dégradation du territoire telles à pouvoir provoquer ou faciliter les catastrophes, tels des inondations ou des éboulements, comme conséquences des phénomènes naturels (par exemple les pluies) de considérable intensité ou durée.

11. CRUE: augmentation de la portée d'un cours d'eau par rapport à la moyenne annuelle, due aux pluies abondantes ou à la fonte des neiges et des glaciers. Par extension débordement de l'eau des fleuves ou des torrents.



12. DEBIT: quantité d'eau transportée par le cours d'eau dans une unité de temps. Sa valeur est exprimée en m³ par seconde

13. DÉFORESTATION: (ou déboisement) rapide destruction des forêts qui a comme effet la réduction de la production d'oxygène de la part des plantes mais aussi l'augmentation de l'érosion du sol de la part de l'eau. Perte de surface forestière au profit d'autres utilisations des terres, la déforestation contribue au réchauffement climatique et à la diminution de la biodiversité.

14. DIGUES: ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions. Ces ouvrages peuvent être complétés par des éléments naturels ou artificiels n'ayant pas pour vocation première la protection contre les inondations. Les digues peuvent être latérales en bordure de cours d'eau, ou transversales dans la plaine alluviale, formant ainsi des casiers.



15. EAU POTABLE: eau répondant à des exigences de qualité pour être utilisée et consommée par l'homme.

16. EAUX SOUTERRAINES: eaux se trouvant sous la surface du sol dans la zone de saturation et en contact direct avec le sol et le sous-sol.

17. EAUX DE TRANSITION: eaux de surface situées à proximité des embouchures de rivières ou de fleuves, qui sont partiellement salines en raison de leur proximité des eaux côtières mais qui restent fondamentalement influencées par des courants d'eau douce.

18. ÉBOULEMENT: glissement vers le bas des terrains imprégnés d'eau. Phénomènes de mouvement et désolidarisation soudaine et brutale d'une structure naturelle (falaise) ou artificielle (mur, bâtiment) avec chute des matériaux.



19. ÉCOLOGIE: science qui étudie les relations entre les êtres vivants (humains, animaux, végétaux) et le milieu organique ou inorganique dans lequel ils vivent en tenant compte de leurs interactions ; Le terme a été inventé en 1866 par Ernst Haeckel, biologiste allemand..

20. ÉCOSYSTÈME: Ensemble d'êtres vivants qui vivent dans un milieu ou un environnement spécifique et interagissent entre eux au sein de ce milieu et avec ce milieu.

21.EMBOUCHURE: endroit où un cours d'eau se jette dans une étendue d'eau, fleuve, lac ou. On parle d'embouchure dite delta (structure en forme de triangle, typique des embouchures dans les mers basses ou sujettes à marées peu accentuées) et d'embouchure de type estuaire (en forme d'entonnoir, typique des mers profondes et avec de fortes marées).

22. ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE: Après des phénomènes naturels dévastateurs, les communes touchées demandent une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, Le gouvernement prend alors un arrêté ministériel qui détermine les zones et les périodes où s'est située la catastrophe ainsi que la nature des dommages couverts par les assurances.

23. ÉTAT D'URGENCE: mesure prise par le Gouvernement en cas de péril imminent. Certaines libertés fondamentales peuvent alors être restreintes

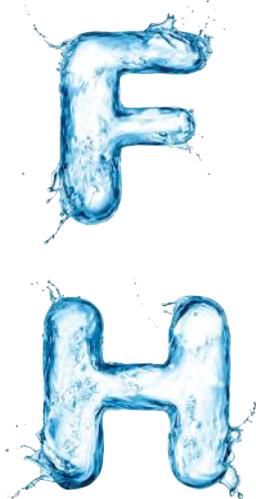
24. ÉROSION: processus de dégradation et de transformation du relief : sols, roches, berges, littoral produit par les événements atmosphériques, hydrologiques ou par l'homme.

25. ÉVÉNEMENT HYDRO-GÉOLOGIQUE CATASTROPHIQUE: événement consécutif à un phénomène climatique (pluie, neige, etc.) exceptionnel.

26.FLEUVE: un cours d'eau pérenne, c'est-à-dire qui n'est jamais complètement sec et dont l'embouchure rejoint la mer.

27. HYDROGÉOLOGIE: science qui étudie la distribution et la circulation de l'eau souterraine dans le sol et les roches, en tenant compte de leurs interactions avec les conditions géologiques et l'eau de surface.

28. HYDROMÈTRE: instrument servant à mesurer le niveau de l'eau dans le lit.





29. IMPERMÉABILISATION DES SOLS: recouvrement permanent du sol par un matériau artificiel qui le rend imperméable, ou restreint sa perméabilité.

30. INONDATION: submersion temporaire, par l'eau, de terres qui ne sont pas submergées en temps normal, quelle qu'en soit l'origine. Excès d'eau dans un lieu, dû au débordement de cours d'eau ou à une inondation intentionnelle.



31. LIGNE DE PARTAGE DES EAUX: frontière entre deux bassins versants, elle partage l'écoulement des eaux de surface (sources, précipitations) entre deux directions différentes, chacune correspondant à un bassin versant et un exutoire distincts.

32. LIT: espace concave occupé par un cours d'eau de façon permanente ou temporaire.

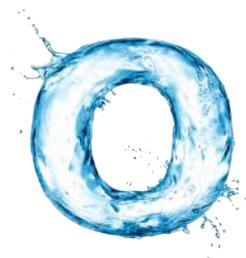


33. MÉANDRES: (ou anse) courbes plus ou moins sinueuses produites par le cours d'eau durant son parcours de la source à l'embouchure.

34. NAPPE AQUIFÈRE: Eau contenue dans les interstices ou les fissures d'une roche du sous-sol qu'on nomme aquifère. Seule l'eau libre, c'est-à-dire capable de circuler dans la roche fait partie de la nappe. Ce type de réservoir peut être exploité et peut approvisionner les réseaux de distribution d'eau potable.



35. NIVEAUX D'ALERTE: ou SEUILS D'ALERTE. Avertissement de l'imminence de phénomènes météorologiques dangereux. On distingue trois niveaux d'alerte : le niveau d'alerte orange indique un phénomène de mauvais temps d'intensité modérée, le niveau rouge un phénomène d'intensité forte et le niveau maximal violet indique un phénomène très fort en France.



36. ORAGE: phénomène météorologique violent correspondant à une perturbation atmosphérique consécutive à une rencontre entre une masse d'air chaud et une masse d'air froid associé à de fortes précipitations, des vents violents voire de la foudre et du tonnerre ou encore, exceptionnellement, de tornades



37. PLAINE ALLUVIALE: surface topographique plane avec de très faibles pentes, située à basse altitude, elle est dominée par les reliefs de son bassin versant et est formée par le dépôt d'alluvions provenant de l'érosion en amont. Exemples : la Plaine du Pô le Valdarno, le Maremme, les Marais Pontins, le Campidano, la Plaine du Metaponto en Italie et la basse vallée du Var ou de la Siagne en France.

38. PLAINES INONDABLES: zones constituées de basses terres caractérisées par l'alternance de hautes et basses eaux le long d'un cours d'eau pouvant déborder

39. PLUIE: Vapeur d'eau atmosphérique condensée en gouttes qui tombent du ciel sur la terre.

40. PLUVIOMÈTRE: instrument utilisé en météorologie dans le but de comptabiliser la quantité de précipitations tombée en un temps et un lieu déterminés.

41. POLLUTION: Dégradation de l'environnement par des substances (naturelles, chimiques ou radioactives), des déchets (ménagers ou industriels) ou des nuisances diverses (sonores, lumineuses, thermiques, biologiques, qui sont potentiellement toxiques pour les organismes vivants ou qui perturbent de manière plus ou moins importante le fonctionnement naturel des écosystèmes.

42. PRÉCIPITATIONS: toutes les eaux météoriques qui tombent sur la surface de la terre, tant sous forme liquide (bruine, pluie, averse) que sous forme solide (neige, grésil, grêle) et les précipitations déposées ou occultes (rosée, gelée blanche, givre,...). Elles sont provoquées par un changement de température ou de pression.

43. PRÉVENTION: Ensemble de mesures destinées à éviter un événement qu'on peut prévoir et dont on pense qu'il entraînerait un dommage pour l'individu ou la collectivité

44. PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES: prévisions des phénomènes météorologiques à travers l'analyse de données comme par exemple la pression et la température de l'atmosphère.

45. PROTECTION CIVILE: Une des plus importantes associations agrées de Sécurité Civile : opération de secours, actions de soutien aux populations sinistrées, encadrement des bénévoles lors des actions de soutien aux populations sinistrées, dispositifs prévisionnels de secours



46. RÉSILIENCE: capacité pour un individu à faire face à une situation difficile ou génératrice de stress.

47. RISQUE: possibilité qu'un événement indésirable et dommageable survienne

48. RISQUE RÉSIDUEL: risque qu'il n'a pas été possible d'éliminer malgré des actions de prévention.

49. RIVE: (ou berge) partie latérale du lit qui délimite les eaux. En se mettant dos à la source à notre droite nous avons la rive droite, à notre gauche la rive gauche.

50. SAUVEGARDE: l'ensemble des mesures prises pour protéger la sécurité de la population, la continuité du système productif et la conservation des biens culturels.

51. SCÉNARIO: : description synthétique des possibles effets d'évènements, qui peuvent concerner une partie déterminée du territoire, en provoquant des dégâts humains et/ou matériels.

52. SOURCE: le point où jaillit l'eau souterraine.

53. STATION DE POMPAGE: équipement servant à aspirer l'eau grâce à un système de pompe.

54. URBANISATION: processus, maîtrisé ou subi, qui se caractérise par la croissance des villes et de leur périphérie au détriment des espaces naturels.

55. VÉGÉTATION RIVERAINE: zone plus ou moins large qui longe un cours d'eau, qui influence ce cours d'eau et qui est influencée par ce cours d'eau. Elle peut être recouverte de végétation, appelée ripisylve, forêt alluviale, etc. La végétation riveraine est une composante essentielle des systèmes fluviaux car elle joue un rôle fondamental pour de multiples fonctions socio-écologiques : régulation des crues, amélioration de la qualité de l'eau

56. VULNÉRABILITÉ: Désigne l'aptitude d'un milieu, d'un bien, d'une personne à subir un dommage à la suite d'un événement, naturel ou anthropique.



Interreg

ALCOTRA

RISQ'EAU

Fonds européen de développement régional
Fondo europeo di sviluppo regionale



UNION EUROPÉENNE
UNIONE EUROPEA



57. ZONES INONDABLES: zones voisines des cours d'eau pouvant être recouvertes par l'eau durant une inondation.

Suivez nous sur les réseaux sociaux Risq'eau



facebook.com/risqeau



instagram.com/risqeau



youtube.com - Canale Risq Eau



www.risqeau.eu

